



**Objet : Communication aux parents des élèves scolarisés dans l'enseignement communal - Mesures exceptionnelles en raison des fortes chaleurs**

Chers Parents,

En raison des températures exceptionnellement élevées annoncées ces prochains jours, des mesures temporaires ont été mises en place afin de préserver le bien-être, la santé et les conditions d'apprentissage des élèves.

Jusqu'à la fin de cette semaine, les apprentissages essentiels seront concentrés durant la matinée. L'après-midi sera consacré à des activités plus calmes et adaptées aux conditions climatiques.

Dans ce contexte, les parents qui en ont la possibilité sont encouragés à reprendre leur enfant à partir de 12h00.

Les élèves qui quitteront l'établissement à partir de 12h00 seront placés sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes désignées par ceux-ci. À partir du moment où l'enfant quitte l'école, il n'est plus sous la responsabilité de l'établissement scolaire.

Les élèves dont les parents ne sont pas en mesure d'assurer cette prise en charge seront accueillis à l'école dans les conditions habituelles. Un dispositif d'encadrement et de surveillance est maintenu tout au long de l'après-midi.

Pour les repas qui ont été commandés pour cette semaine, les enfants sont invités à prendre leur repas à l'école avant leur départ. Les horaires seront adaptés par les équipes éducatives afin de permettre cette organisation dans les meilleures conditions.

Ces dispositions sont applicables jusqu'à la fin de cette semaine. La situation sera réévaluée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et toute adaptation éventuelle vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Je vous prie de croire, Chers parents, à l'assurance de ma considération distinguée.

Natacha DUROISIN  
Echevine de l'Enseignement